



LUTTES  
SOLIDARITES  
TRAVAIL



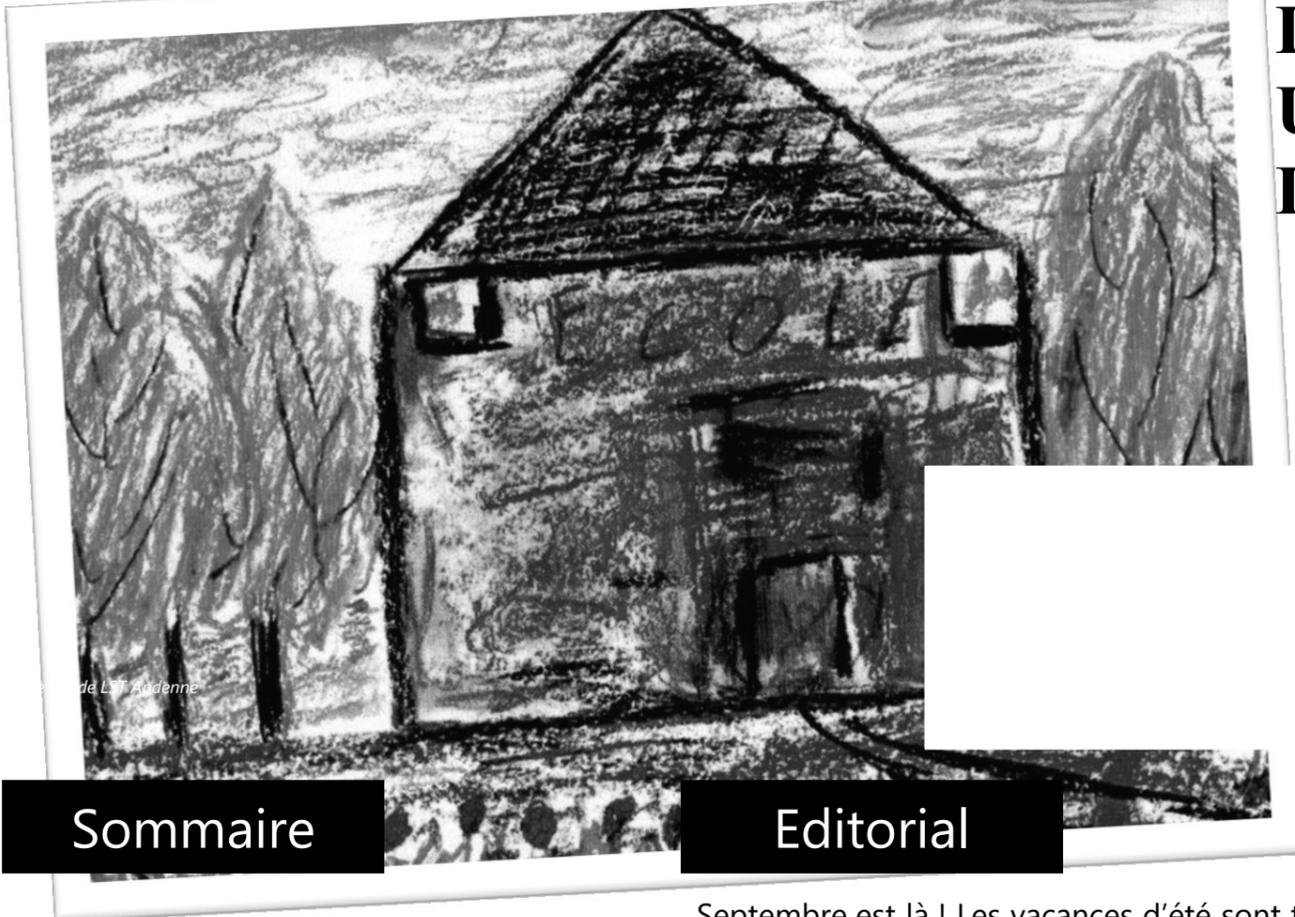
P705187



PB-PP B-01297  
BELGIE(N)-BELGIQUE

BUREAU  
DE  
DEPÔT :  
5000  
NAMUR

ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 1€. MENSUEL. N°394 Septembre 2022



## LE 17 OCTBRE, UN TEMPS IMPORTANT

- P.2 **NAMUR – L'ECOLE ET NOUS**  
-S'ils pouvaient y aller pour s'épanouir  
-Sélectionner : choisir, trier
- P.3 **FEDERATION- MALADES DE  
LONGUE DUREE**  
Et remise au travail
- P.4/5 **NAMUR – EMPREINTES DANS  
LA VILLE**
- P.6 **FEDERATION – NOS DROITS**  
Les allocations familiales
- P.7 **ANDENNE - HORS CADRE**  
BDR : PIQUOTI... PIQUOTA...
- P.8 **FEDERATION -  
PETITES NOUVELLES –  
CA SE PASSE.**  
Ici et là ça bouge !

Septembre est là ! Les vacances d'été sont terminées. Certains ont pu en profiter. Pour d'autres, les difficultés du quotidien n'ont pas laissé beaucoup de repos.

Septembre est là et annonce la reprise de toutes nos actions, à LST. Et la reprise de l'école. Dans ce journal, une maman témoigne des difficultés pour sa fille de suivre ses cours durant le confinement. Avoir accès à un ordinateur était difficile. Nous le savons, nous le vivons : le numérique creuse aussi les inégalités.

Ce constat, nous le développons depuis quelques mois, avec d'autres associations. Actuellement, nous rédigeons ensemble un cahier de revendications sur le thème de la déshumanisation; document dans lequel sont également abordées d'autres thématiques : le recul des protections sociales, la robotisation, le statut cohabitant, les étiquettes qui nous collent à la peau ou encore le droit de vivre en famille... Y sont aussi consignés beaucoup de réflexions et partages qui témoignent des injustices, inégalités ainsi que tant de choses qui pourraient changer pour un mieux vivre en société...

Celui-ci sera présenté lors de notre action du 17 octobre au Parlement de Wallonie. Il sera un temps fort de la « journée mondiale du refus de la misère » avec « Empreintes dans la ville » qui vous est présentée dans ce journal. Retenons déjà ces rassemblements du 17 octobre.

Bonne rentrée et reprise à toutes et tous.

Laetitia Montino

Que celui ou celle qui sait lire,  
lise et partage ce journal avec celui ou celle  
qui n'a pas pu apprendre à lire.

## L'ÉCOLE ET NOUS

### *S'ILS POUVAIENT Y ALLER POUR S'ÉPANOUIR...*

Je vis avec ma fille, étudiante dans une école artistique. Pendant le confinement, elle devait suivre les cours à la maison et a eu besoin d'un ordinateur. Je ne pouvais pas me permettre d'acheter un PC en plus du loyer, des charges, de la nourriture, des soins de santé, de l'achat d'une machine à laver...

### DEMANDE D'AIDE

Alors j'ai fait la demande au CPAS. Démarches, papiers, coups de fil, attentes... Tout ça finalement pour un refus parce que « pas essentiel ». Aussi parce que je suis au chômage et que j'ai « les moyens » de le payer.

### L'ENTRAIDE

Mon frère nous a prêté un PC, elle a pu travailler pendant quelques semaines et avancer dans ses études. Un ami de LST nous a aussi prêté un ordinateur que j'ai rendu quand ma fille a eu le sien. Il y a quand même encore de la solidarité. L'école a proposé une solution : des ordinateurs mis à disposition dans les locaux. C'était une démarche trop difficile pendant cette période de covid.

C'était difficile aussi parce que toute cette histoire est arrivée alors que je n'ai plus de pension alimentaire. Si j'ai fait appel au cpas, ce n'est pas de gaieté de cœur.

### GRATUITE ?

Les études artistiques, c'est très cher. On dit que l'école est gratuite mais quelle gratuité ? Nous recevons la bourse d'étude -si nous la demandons à temps !- Et cela permet heureusement de payer une partie des études, mais nous ne la recevons qu'en avril. C'est ça le hic. Elle devrait arriver plus tôt comme ça les parents ne se mettent pas dans les ennuis.

### FRAGILISANT

Tous ces problèmes, ça a fragilisé la famille. On a failli en venir aux mains, ma fille et moi, parce qu'elle voulait arrêter l'école. Elle voyait bien que je n'étais pas bien à cause de cette histoire d'ordinateur. Elle s'en voulait.



Mais malgré tout, elle a quand même réussi son année !

### LE NUMERIQUE

Un autre problème, pendant le confinement et ça continue, c'est le numérique. Il creuse encore plus les inégalités. Ça provoque de la discrimination : le gouvernement fait des lois mais depuis que je suis enfant, je vois qu'il n'y a rien qui change. Les parents se sacrifient toujours autant.

### QUEL CHANGEMENT ?

À l'avenir, pour la scolarité des enfants, on ne devrait plus rien payer. On ne s'en rend pas compte mais il y a des parents qui ne savent même plus payer leurs factures. Et les enfants sont malvus à l'école, parce qu'ils n'ont pas les mêmes choses que les autres. L'école est comme ça. J'ai connu ça pendant mon enfance « cette famille, c'est des baraquis », « t'as vu comment ils sont habillés ? ». Je n'avais pas envie que mes enfants le vivent. Ce n'est pas normal qu'une maman se sacrifie. Mais je pense que c'est un cercle vicieux. Normalement des enfants devraient s'épanouir en allant à l'école, pas être tracassés ! L'enfant voit que les parents sont stressés, il le ressent, il n'est pas bien dans sa peau. Normalement, ça devrait être une joie pour un enfant d'aller à l'école.

Je voudrais dire aux autres familles qu'ils se battent jusqu'au bout. Même si c'est dur, même si vous voyez qu'on vous met des barrières, allez jusqu'au bout.

*Huguette Houzé*

### SÉLECTIONNER :

*CHOISIR, TRIER,*

*METTRE SUR LE CÔTÉ*

Dès l'école, tu es sélectionnée... et on doit se taire. T'es sélectionnée à cause du boulot de tes parents.

A force de te mettre cela dans la tête, tu finis par croire que t'es plus bas que terre.

En maternelle, on me mettait au fond de la classe à côté de la cage à lapin. En primaire, l'instituteur a retourné ma mallette devant tout le monde parce que je n'avais pas mon journal de classe.

Tout cela parce que mon papa était ouvrier communal et qu'on vivait dans un logement social ? Parce que t'habites une cité sociale et que ton père est ouvrier communal, on te regarde de haut.

A l'école, t'es là pour apprendre, pas pour être sélectionné. On avait pourtant un toit, de l'eau, de l'électricité,....

On a toujours jugé mon père mais moi j'en suis fière !

*Tiffany*

Extrait du 17 oct 2019, LST « Stop aux inégalités sociales »

[http://www.mouvement-lst.org/documents/2019/2019-](http://www.mouvement-lst.org/documents/2019/2019-02_LST_Plaidoyer_StopInegalitesSociales.pdf)

[02\\_LST\\_Plaidoyer\\_StopInegalitesSociales.pdf](http://www.mouvement-lst.org/documents/2019/2019-02_LST_Plaidoyer_StopInegalitesSociales.pdf)

## MALADES DE LONGUE DURÉE ET REMISE AU TRAVAIL

*LE TAUX D'EMPLOI À TOUT PRIX ? MAIS À QUEL PRIX !*

Depuis quelques mois, nous entendons que le gouvernement fédéral belge porte le projet de remettre au travail une grande partie des 500.000 personnes qui sont en incapacité de travail de longue durée. Ce choix politique nous pose de nombreuses questions.

Sans entrer, maintenant, dans des considérations techniques complexes, il nous semble important de situer ce type de décision dans le cadre des évolutions des politiques néolibérales qui se propagent depuis les années 80.

### CROISSANCE ET TAUX D'EMPLOI

Les objectifs sont avant tout guidés par des notions de croissance et de taux d'emploi.<sup>1</sup>

En 2000 ce taux d'emploi était de +/- 66% en Belgique et en 2021 il atteint 70%. Bien que ce taux d'emploi prétend comptabiliser des emplois de qualité, respectueux des travailleurs, nous savons que pour un grand nombre de travailleuses et travailleurs, nous en sommes très loin. Sont en effet aussi comptabilisées toutes les formes d'"emplois" qui dérogent aux législations du travail, comme les nombreuses activations et postes de travail forcé imposé à de nombreux allocataires sociaux, sans compter les travailleurs "UBER" et autres livreurs de repas, manutentionnaires dans les centres de triage, promeneurs de chiens, emploi à temps partiel, contrat de courte durée, ... Vous avez dit emploi convenable ?

Or, les Objectifs de Développement Durable (ODD)<sup>2</sup> fixent un taux d'emploi à 80%. Ce taux devrait être atteint par nos pays en 2030. Une manière d'atteindre cet objectif est la

remise au travail des malades de longue. Qu'en penser ?

### DU POINT DE VUE DES TRAVAILLEURS :

- **EMPLOI ET PAUVRETÉ ?**

Les ODD parlent aussi de lutte contre la pauvreté et les inégalités. Nous savons par expérience que pour la plupart d'entre nous, l'emploi permet rarement de sortir de la pauvreté et même, parfois il nous y maintient lourdement, tant les salaires sont bas et cet emploi souvent précaire.

- **STIGMATISATION**

Comme pour les chômeurs et chômeuses qu'on accuse d'être des profiteurs-euses du système, ce type de décision pour remettre des malades de longue durée au travail, participe à la stigmatisation de ces personnes. Sachant que leur état de santé est régulièrement contrôlé par un personnel médical mandaté à cette fin, on constate une fois de plus les niveaux de déshumanisation de nos sociétés.

- **SÉCURITÉ SOCIALE**

Un taux d'emploi élevé est bien entendu important pour le financement de la sécurité sociale, d'autant plus en vue de la prochaine régionalisation de ses compétences. Cependant, il ne faut pas oublier que depuis longtemps de nombreux emplois dérogent à certaines cotisations de la sécurité sociale. De plus, il faut aussi rappeler qu'en plus de produire des injustices fiscales en faveur des plus nantis, les Titres Services, par exemple, ponctionnent largement le budget de la sécurité sociale, pour des tâches de "servitude" qui bénéficient largement plus aux utilisateurs, qu'aux travailleuses et travailleurs.

- **RESPECT DES TRAVAILLEURS**

En plus des personnes qui travaillent en titres services, pour qui les trajets entre les différents clients ne sont pas "du temps de travail", il y a toutes celles et ceux qui doivent faire des trajets en transports en commun pour se rendre au travail. Pour remplir son contrat pour un temps plein de 8H par jour avec un salaire dépassant à peine le seuil de pauvreté, il faut parfois **faire don** d'un minimum de 3H de sa journée dans des transports en commun..."On y perd la vie en la gagnant."

A propos des pressions sur le monde du travail, la coopérative LST, actuellement en arrêt, a diffusé en 2011, un document qui questionne toutes ces dérégulations :

« L'emploi à tou(t)s prix ! ... Et l'économie sociale ? »<sup>3</sup>

*Luc Lefebvre*



<sup>1</sup>Le taux d'emploi : c'est le pourcentage de la population entre 20 et 64 ans qui est concrètement active dans un emploi. une activité d'au moins 1H pour la période de calcul.

<sup>2</sup> Les Objectifs de Développement Durable (ODD) ont été adoptés par les Nations Unies en 2015. Ils sont un appel mondial à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité d'ici à 2030.

<sup>3</sup> LST 1er mai 2011 – Etude – Fête du travail  
[http://www.mouvement-lst.org/publications\\_2011-05-01\\_emploi\\_a\\_tou-t-s\\_prix\\_economie\\_sociale.html](http://www.mouvement-lst.org/publications_2011-05-01_emploi_a_tou-t-s_prix_economie_sociale.html)



Namur

de compte.  
ict  
a un **frigo vide** et d'autre un frigo rempli ?

Transpire. Pleurer.  
Avoir peur.  
Imaginer le pire.  
Espérer  
Recevoir  
une réponse positive.  
une réponse négative  
Repartir bredouille.

Tous les mois, tu es convoqué à l'ONEM pour p  
cherches du travail.  
Mais ça ne sert à rien.

Il y a aussi ces vieilles boîtes aux lettres dessus –

Namur

## EMPREINTES DANS LA VILLE

Nous sommes là.

Partout et toujours, ceux qui sont nantis des richesses, des ressources et du pouvoir se sont appuyés et s'appuient sur des rapports sociaux d'inégalités et d'exploitation envers ceux que la pauvreté maintient dans la dépendance, l'impuissance et ... le silence.

Mais nous sommes là !

Et parce que nous ne voulons pas rester transparents, ce parcours « Empreintes dans la ville » vous emmène sur nos traces.

Ecoutez nos vies, nos révoltes, nos combats, nos espoirs...

Ecoutez...

Un parcours à suivre, un fanzine à découvrir !

Nous avons installé des plaques munies d'un QR code dans plusieurs endroits de Namur.

En scannant ces QR code ou en vous munissant du fanzine (guide papier),

un parcours audio vous emmènera à la découverte de la vie et des combats des hommes, des femmes et des enfants qui résistent quotidiennement à la misère.

En plus d'être un guide papier du parcours, le fanzine est une trace visuelle des textes, des photos et peintures réalisés dans les ateliers.

Le 30 septembre 2022, nous vous invitons à venir inaugurer avec nous ce parcours citoyen audio. Rendez-vous à 12 heures, place de l'ange à Namur.

Des expositions, une soirée cinéma.

A partir du 7 septembre 2022, nous exposons au cinéma Caméo et à la Maison médicale des Arsouilles (rue saint Nicolas) des toiles réalisées dans nos ateliers. Ces œuvres font partie du projet « EMPREINTES DANS LA VILLE ». Vous pourrez vous procurer le fanzine dans ces lieux d'exposition ainsi qu'à LST.

Le 7 septembre 2022 à 20h, nous serons présents au Caméo lors de la sortie du dernier film des frères Dardenne : TORI ET LOKITA.

Dans le cadre de la

### JOURNEE MONDIALE DU REFUS DE LA MISERE

7 septembre à 20h à Namur : soirée cinéma « Tori et Lokita » des frères Dardenne, au caméo.

à partir du 7 septembre à Namur : parcours et exposition « Empreintes dans la ville ». Inauguration le 30 septembre à 12h.

14/15 septembre à Andenne et Namur : présence sur les marchés

17 octobre 2022 à Namur :

- Sur la place de l'Ange, présence des personnages « transparents ». Partages.
- Au Parlement de Wallonie, à 11h, témoignages et temps d'échanges en présence des parlementaires et autres acteurs de la société civile.

Autour de la Dalle « en l'honneur des victimes de la misère ».

19 octobre à Namur en matinée : au Cinex avec notre vidéo « 17 octobre 2022 »

20/21 octobre à Rochefort : au festival ONPTS, théâtre « A cheval sur le dos des oiseaux » de Céline Delbecq et notre vidéo « familles pauvres : soutenir le lien dans la séparation »

17 OCTOBRE 2022

## LES ALLOCATIONS FAMILIALES

*LES ALLOCATIONS FAMILIALES SONT VERSEES CHAQUE MOIS AUX PARENTS  
POUR LES AIDER A ELEVER ET PRENDRE SOIN  
DE LEURS ENFANTS MINEURS OU AUX ETUDES.*

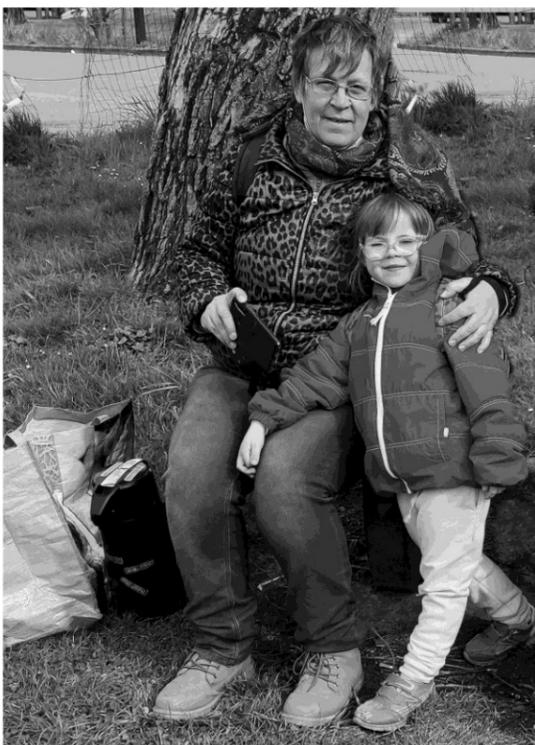
Depuis le 1er janvier 2019, chaque Région en Belgique applique son propre système d'allocations familiales, avec ses propres règles et ses propres montants.

Lorsque la Région wallonne a édicté son propre système légal, il a fallu distinguer selon que les parents bénéficiaient déjà d'allocations familiales avant 2020 et ceux qui allaient les percevoir pour la première fois. Le régime et les montants des allocations est donc différent selon que les enfants sont nés avant ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2020, ou lorsque des parents ont des enfants nés avant et après cette date.

Cela signifie qu'en Belgique, le montant des allocations familiales varie en fonction de la date de naissance de l'enfant et de la Région (wallonne, flamande, bruxelloise) où il est domicilié.

### UN BRIN D'HISTOIRE

Historiquement (la loi remonte à 1939), c'est l'employeur d'un des parents qui devait s'inscrire et cotiser à une caisse, et celle-ci payait les



allocations familiales à ses travailleurs salariés. En effet, le salaire payé en contrepartie du travail ne tient pas compte des charges familiales du travailleur, et payer un salaire différent selon la charge d'enfants des travailleurs aurait été discriminatoire.

Le complément de revenus destiné à couvrir (partiellement) les charges familiales a dès lors été collectivisé : l'ensemble des employeurs payaient une cotisation qui finançait ce complément de salaire. Par conséquent, le régime des allocations familiales a été intégré dans la sécurité sociale.

Au fil du temps, le droit aux allocations familiales a été élargi à des catégories de personnes qui ne travaillent pas (étudiants, personnes handicapées), à d'autres catégories de travailleurs (indépendants, fonctionnaires), et un régime résiduaire (prestations familiales garanties) a été créé en 1971 pour les personnes qui ne remplissent pas les conditions pour bénéficier du régime ordinaire.

Aujourd'hui, c'est la personne qui élève effectivement l'enfant (généralement la maman) qui doit introduire la demande auprès d'une caisse d'allocations familiales de son choix.

### LE REGIME ORDINAIRE ET LES SUPPLEMENTS

Il faut distinguer le régime de base applicable à tous les enfants, et les suppléments versés en fonction de situations spécifiques (comme le handicap d'un enfant, la situation monoparentale du parent qui élève l'enfant, l'âge de l'enfant).

Chaque enfant donne droit à un montant de base (actuellement 171,14 € / mois).

Il faut ajouter d'éventuels suppléments, en particulier :

- le supplément social : pour les familles à faibles revenus, pour une personne présentant une perte de capacité de gain (= maladie) ou atteinte d'un handicap,
- le supplément famille monoparentale : pour les parents isolés,
- le supplément famille nombreuse : pour les ménages d'au moins 3 enfants,
- le supplément selon l'âge : les allocations augmentent automatiquement à 6 ans, 12 ans et 18 ans pour les enfants nés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2020, et seulement à 18 ans pour les enfants nés après cette date,
- le supplément orphelin : pour les enfants ayant perdu un parent ou les deux,
- le supplément enfant handicapé : lorsque l'enfant présente un handicap reconnu par l'AVIq (auparavant, c'était le SPF Sécurité sociale qui s'en chargeait).

### LES PRIMES

Il existe aussi la prime de naissance versée à chaque naissance d'un enfant (actuellement 1.214,51 €/naissance). Il existe encore la prime scolaire, versée chaque année en juillet pour les enfants scolarisés de moins de 25 ans : entre 23 et 129 € pour les enfants nés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2020, et entre 22 et 88 € pour les enfants nés après cette date.

### LA BOURSE D'ETUDES

Il existe enfin la bourse d'études pour les enfants scolarisés dans l'enseignement secondaire ou supérieur francophone. Elle est payée par la Fédération Wallonie Bruxelles, son montant dépend du niveau de revenus des parents et s'élève entre 400 et 5.000 €/année d'étude.

A suivre

*Philippe Versailles*

Hors cadre  
Andenne

## PICOTI... PICOTA...

**C'EST PARTI POUR DES APRÈS-MIDIS ANIMÉS À LA BDR !**

Au programme : dessin, « picotage », création de pochoir, peinture à la gouache et autoportrait sur le thème « des étiquettes qui nous collent à la peau » abordé par le monde des animaux.

Ne vous êtes-vous jamais demandé quel animal souhaiteriez-vous être et pourquoi ?

« Être un chat car il est mignon »

« Être une girafe car elle est grande et peut attraper plein de choses »

« Être une perruche car elle vole et peut échapper aux prédateurs »

Aborder le thème des étiquettes en partant des animaux permet à chaque enfant d'identifier les caractéristiques de ceux-ci. Parmi les livres mis à leur disposition, chaque enfant choisit un animal.

Cela va de la coccinelle au dinosaure en passant par la perruche, le chat ou bien encore le loup ou la girafe... On voyage dans l'univers animalier.

Ils dessinent ensuite celui-ci sur une feuille cartonnée en s'inspirant des photos ou dessins vus dans les livres.



Seconde étape, celle du « picotage ». Munis d'une punaise avec une tête, la feuille posée sur un mousse, les enfants se lancent donc sur cette piste des petits trous. Objectif de cette mission : réaliser un pochoir avec l'animal choisi.



On pose ensuite cet animal dessiné sur un papier blanc et l'on s'arme soit d'une brosse à dents pour une peinture à projection soit de cotons tige pour un effet mosaïque. Les animaux prennent alors une allure un peu hors du commun. C'est avec stupéfaction et fierté que les enfants découvrent le résultat !



Au départ de leurs peintures, chacun s'exprime: « pourquoi j'aimerais être ou ne pas être tel ou tel animal ? ».

Les enfants font rapidement le parallèle avec les personnes. « Ce n'est pas bien d'être petit car les grands nous ennuient ». Etre petit ou grand, c'est aussi porter une étiquette.



Une autre découverte : celle de l'autoportrait. Découvrir et dessiner son visage qui apparaît dans un miroir. En y incorporant le corps de son animal préféré. On découvre alors parfois des spécimens étranges !

Sans oublier le coin avec les livres pour s'évader un peu dans l'imaginaire et décompresser !

Les enfants et animateurs de la BDR



## Ça se passe

### LES 50 ANS DU PIVOT

Le Pivot est né en 1971 à l'initiative de Henry Clark et de son épouse Marie.

Quelques militants de LST sont allés au 50 ans du Pivot. Moments de retrouvaille très forts. Beaucoup de familles se sont retrouvées autour du discours officiel du Conseil d'Administration,



d'une danse avec les familles, d'une chanson écrite par les familles, d'une vidéo de témoignages des familles, d'une exposition retraçant l'histoire du Pivot, d'un théâtre de marionnette.

Beaucoup d'émotions, de souvenirs de ceux qui ont fait l'histoire du Pivot, de ceux qui continuent malgré les difficultés de la vie.

Et ça parle dans tous les coins, ça se rappelle les moments passés et à venir

<https://www.lepivot.be/>

### EXPOSITION ET CINEMA : RESISTANCES

Comme nous l'annoncions dans le numéro précédent de LMDLM, deux temps de partage et de rencontres ont eu lieu ce 31 juillet à la Caracole. La caracole est un lieu de formation quotidienne et concrète à l'action collective. Il encourage ses habitants à tisser et vivre des solidarités avec les plus pauvres, à développer ensemble des moyens dans la vie quotidienne pour plus de solidarité. Vous en percevrez plus sur cette page de notre site [http://www.mouvement-lst.org/troc\\_caracole.html](http://www.mouvement-lst.org/troc_caracole.html) ou en nous contactant.

Ce 31 juillet, nous avons associé la projection de films, documentaires, films d'animation du « cinéma voyageur » à la possibilité de rencontres et découverte de la maison communautaire. L'exposition est encore accessible, merci de nous contacter au 081/221743.

Une approche du cinéma voyageur, libre et ambulant :

[https://www.synaps-audiovisuel.fr/cinema\\_voyageur/](https://www.synaps-audiovisuel.fr/cinema_voyageur/)



## Petites nouvelles

### NAISSANCES

Il y a plein de raisons de fêter et se réjouir, la naissance d'Amalya en est une belle ! Elle est née le 2 juin 2022 chez Jean-Philippe Baurain et Alexia Lejeune.

C'est le 11<sup>ème</sup> petit-enfant d'Andrée Defaux, militante à LST.

Nous leurs souhaitons beaucoup de bonheur.

Ohez Du Navire ! un nouveau moussaillon à bord. Il s'appelle Diego, né le 14 juillet. C'est le fils de Sébastien Tollenaere et Elise, le frère d'Augustin et Gaspard. Plein de bonheur pour toute la famille.

En avant, fier matelot ! C'est parti pour le plein d'aventures.

## « LA MAIN DANS LA MAIN » LE QUART MONDE EN MOUVEMENT

Ont participé à ce numéro

**les équipes d'Andenne, de Condroz-Famenne-Ardenne, de Namur, du Hainaut :**

Andrée, Cécile, Francine, Huguette, Isabelle, Laetia,  
Luc, Martin, Myriam, Patricia, Philippe, Sandra,  
Sébastien, Tiffany, Valérie.

### NOS ADRESSES DE CONTACT

#### A ANDENNE :

L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84 48 22  
Rue d'Horseilles, 26 – 5300 Andenne  
andenne@mouvement-lst.org  
Cpte : IBAN : BE96 3500 2327 8305

#### EN CONDRUZ-FAMENNE-ARDENNES :

L.S.T Condroz-Famenne-Ardenne asbl  
Tél. : 0486/33 36 17  
Doyon, 13 – 5370 Flostoy  
ciney-marche@mouvement-lst.org  
Cpte : IBAN : BE71 7925 8843 2869

#### PROVINCE DU HAINAUT :

LST Hainaut  
Tél : - 0486/33 43 59  
hainaut@mouvement-lst.org  
Cpte : IBAN : BE67 0013 3858 9387  
Sur Tubize  
C. Goethals - Tél. : 067/64 89 65  
tubize@mouvement-lst.org

#### A NAMUR :

L.S.T asbl- Tél. : 081/22 15 12  
Rue Pépin, 27 – 5000 Namur  
namur@mouvement-lst.org  
Cpte : IBAN : BE12 0011 2378 3392

### POUR PLUS D'INFORMATIONS

RETROUVEZ-NOUS SUR :  
[WWW.MOUVEMENT-LST.ORG](http://WWW.MOUVEMENT-LST.ORG)  
federation@mouvement-lst.org



### ABONNEMENTS

Abonnement de soutien fixé à 15 euros/an  
Cpte : IBAN BE 670013 3858 9387  
De la Fédération Luttes Solidarités Travail asbl  
27 rue Pépin – 5000 Namur

### DONS

Tous les dons de plus 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 08303891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur- Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 communication 732501 (LST Andenne).

### AVEC LE SOUTIEN

De la Fédération Wallonie Bruxelles (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales) et de la Région de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi).



### IMPRIMERIE

Notre journal est imprimé par Nuance 4  
Rue des Gerboises 5, 5100 Namur

Chers lecteurs, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous attendons vos remarques, vos articles, un petit coup de fil... Bonne lecture !

[LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG](mailto:LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG)